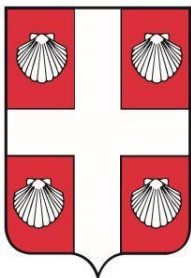

DEPARTEMENT du

JURA

MAIRIE

D'EVANS



39700

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14/12/2021

Convocation du 07/12/2021

Présents : François GRESET, Emmanuel BARBERET, Serge CORNOUEIL, Sylvie DENOUEAUX, André BONNET, Raphaël BOURDENET, Noëlle BRADMETZ, Dominique DELIOT, Alain DELITOT, Guy-Serge DOUDY, Jacky HUDRY, Thierry QUANTIN, Aurore ROUX, Aïcha HENRY.

Excusés : Pascal MOUGIN

Secrétaire de séance : Alain DELITOT

Réunion à huis clos – modalité votée à l'unanimité compte tenu du contexte sanitaire.

Approbation du dernier compte rendu de la séance du 28/06/2021 – compte rendu voté à l'unanimité des présents

I – CLECT

Nouveau vote de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) ; à la suite d'une erreur de procédure. Nous avons déjà débattu et voté ce point lors de notre réunion de juin. Le montant passe de 70€ à 90€ par habitant pris en charge par la commune.

Accepté par 13 voies pour et une abstention.

II – REFERENT ASSAINISSEMENT

Mr le Maire propose Emmanuel Barberet pour être la personne référente en relation avec le service assainissement de la CCJN.

Voté à l'unanimité.

III – PADD

« Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable » du futur PLUI a été présenté et débattu au sein du conseil comme demandé par l'état. Clé de voute du PLUI. Fixe les grandes lignes et les enjeux. Il a été accueilli favorablement par notre assemblée.

IV – PLUI

Dès le mois de septembre, nous avons transmis à Citadia (bureau d'étude retenu par la CCJN), toutes les requêtes de classement des parcelles dont les dossiers ont été déposés en mairie. Actuellement près de 90 % des demandes seraient retenues. Les 10% restants sont, soit hors des lignes du PLUI, soit feront l'objet d'une demande de dérogation devant la commission présidée par l'état, seul décisionnaire.

V – TRAVAUX GRANDE-RUE /RUE DE LA VIERGE

Les devis proposés par le SIDEC ont été présentés, débattus et proposés au vote.

Grande-Rue : 121572.69€ TTC net de subventions

Rue de la Vierge : 36364,97€ TTC

Voté à l'unanimité.

Les premiers travaux préparatoires d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, Fourreaux pour la fibre...) sont planifiés par le SIDEC au 3^e trimestre 2022. Parallèlement, La CCJN contrôlera par camera l'état du réseau assainissement.

Le montage du financement et de la mise en place des demandes de subvention sont actuellement en cours.

VI – FOURNITURE D’ELECTRICITE.

Renouvellement d’adhésion au groupement de commande « Electricité » géré par le SIDEC.

Cela permet à l’ensemble des collectivités de bénéficier de tarifs avantageux.

Voté à l’unanimité.

VII – REMPLACEMENT DE MATERIELS ADMINISTRATIFS

Prévision d’achat de 2 panneaux d’affichage en remplacement de ceux à l’extérieur de la mairie.

Réutilisation de l’un des anciens encore hermétique pour le cimetière.

Également pour les élections ; d’un isoloir et d’un ensemble de panneaux pour l’apposition réglementaire des affiches des candidats.

Des devis sont en cours.

Voté à l’unanimité.

VIII – ONF

Délibération à prendre pour l’assiette et destination des coupes de bois 2022.

Voté à l’unanimité.

IX – RENOUVELLEMENT DE BAUX RURAUX

- Mr Joël Tournier, terrain « sur la Côte » ZH21

Voté à l’unanimité

- Les parcelles « Bois l’Evêque », ZA53B et ZA53A seront renouvelées ultérieurement.
La GAEC Muneret/Délitot actuellement locataire ayant changé de statuts. Contact sera pris auprès des intéressés

X – CHEQUE KADEOS

Proposition au conseil municipal de mettre en place le système de Chèque cadeau Kadeos .

Cette inscription est gratuite.

Cela permet à l'occasion d'événements familiaux (naissance, mariage, etc...) et professionnels d'allouer une prime exonérée des charges salariales et patronales. Soit une économie pour les deux partis.

- Voté à l'unanimité.

XI – QUESTIONS DIVERSES

- Au vu du nombre important d'habitations nouvelles construites et à construire, le conseil a décidé de former un groupe de travail sur la mise à jour des numérotations des rues du village. Il sera constitué de : Sylvie Denouveaux, Emmanuel Barberet, Thierry Quantin, Guy-Serge Douady, André Bonnet et Raphaël Bourdenet.
- Un groupe de travail sera également formé pour la mise en place d'un « point livres ». Il sera dirigé par Noelle Bradmetz.
- Un échange a eu lieu, sur les nouvelles directives de l'état de la possibilité de la non exonération (actuellement 2 ans) de la taxe foncière sur le bâti (TFB) pour les nouvelles constructions, en contrepartie de la disparition de la taxe d'habitation. Cette possibilité sera étudiée pour le budget 2023.
- Nous avons constaté un certain relâchement quant au respect des règles du code de la route au sein de notre village. Vitesse excessive, non-respect de la signalisation, véhicules bruyants et polluants... Même s'il s'agit d'une minorité, nous rappelons aux habitants concernés de faire preuve de civisme en ayant un comportement responsable envers notre communauté qui aspire à vivre en sécurité et en paix.
- Il a été signalé par la responsable de la salle des fêtes (Aurore Roux) que la propreté des lieux laissait à désirer avant et après certaines occupations. Des contacts vont être pris avec les personnes et établissements impliqués pour trouver les solutions adéquates.

Evans, le 14 décembre 2021

Le Maire

François GRESET

PS :

Les Vœux du Maire vous ont été adressés en janvier sur nos sites numériques.

Exceptionnellement les vœux sur papier vous sont présentés en février par ce courrier.

Notre employé communal, **Jérôme Ducros**, habituellement porteur dans votre boîte aux lettres était indisponible.

En congé de paternité à la suite de la naissance de son troisième enfant, une jolie petite fille, **Téa**.

Le conseil se joint à moi pour féliciter les heureux parents.